ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 23 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

Cette consultation électorale est dominée par deux considérations importantes :

— **Les événements de Mai dernier ont été d'une gravité exceptionnelle.** On pouvait craindre non seulement que le Parlement ne soit balayé, mais que la vague de mécontentement, allant plus loin encore que certains ne l'avaient prévu, aboutisse à la destruction de la République et de nos Libertés.

Le Général DE GAULLE a formé le Gouvernement. Il s'est efforcé de rétablir l'ordre. Il s'est opposé aux entreprises des " Ultras ". Il a prescrit à l'armée de reprendre la place qui est la sienne : en dehors des comités de salut public et des remous politiques. Il a refusé le régime électoral truqué qu'une fois de plus les partis proposaient. Il a fait des ouvertures de paix au F. L. N. en vue de mettre fin à l'inhumaine et coûteuse guerre d'Algérie.

Nous devons approuver sans réserve ces décisions qui tendent au rétablissement du régime démocratique et des libertés traditionnelles de la République.

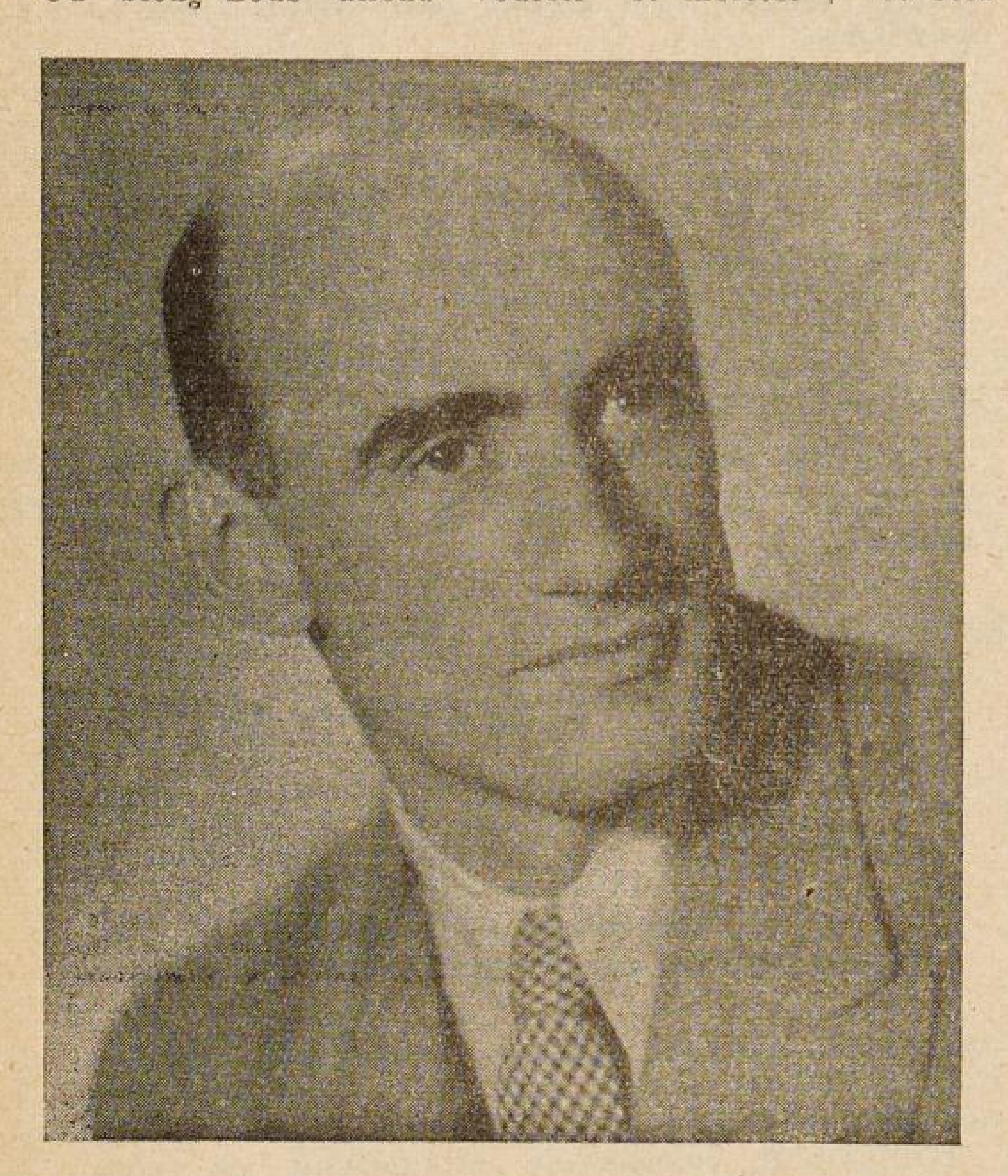
— Le deuxième événement important est **l'institution du scrutin d'arrondissement.**

Il faut maintenant que de ce scrutin sorte enfin un Parlement qui, au lieu de les discréditer, soit le gardien vigilant de nos institutions.

Votre choix va être déterminant

Ou bien nous allons retomber dans les ornières du passé, dans les compromissions, les hypocrisies et les équivoques.

Ou bien nous allons vouloir et mériter — et cela



dépend de vous, d'abord — un régime défendu par des hommes capables :

— de faire passer l'intérêt général avant leurs intérêts propres,

— de rendre, au dehors, à la France sa position véritable, **indépendante des blocs hostiles qui s'affrontent dans le monde,** mieux placée ainsi pour faire aboutir à l'époque du danger atomique, les formules de désarmement contrôlé qui sont dans la tradition de notre Pays, à l'avant-garde du Progrès social et de la Paix.

— de réaliser, à l'intérieur, une République généreuse et juste, orientée résolument vers **l'extension à tous les citoyens des lois et avantages sociaux.**

— d'obtenir que prennent fin les tracasseries et brimades engendrées par un **régime fiscal désuet** contre lequel s'élèvent à juste raison ceux qui veulent bien accepter leur part contributive, mais qui en ont assez d'être traités en citoyens malhonnêtes et de subir des **contrôles vexatoires.** Une simplification du système fiscal s'impose donc de toute urgence, par l'institution de l'impôt à la base, le plus près possible des produits énergétiques, qui cesse de faire des petits commerçants et artisans de véritables percepteurs d'impôts et des comptables.

— de construire **des écoles et des logements.** Il faut entretenir notre vieux capital immobilier qui se détériore, et puis construire et construire encore et le plus vite possible, pour que ceux qui attendent déjà depuis des années, n'attendent pas encore ... dix ou vingt ans !

Mais, pour cela, il convient, par tous moyens compatibles avec la dignité de notre Pays, et la sécurité de nos compatriotes algériens, de multiplier les initiatives pour mettre fin à une guerre fratricide et à **l'angoisse qui nous étreint en voyant grandir nos enfants.** Une liste déjà trop longue est venue s'ajouter sur nos monuments à celle des morts des deux guerres mondiales, la dernière jamais finie, en fait, depuis vingt ans ! ... pour mettre fin aussi à une guerre **qui mine peu à peu notre Economie à une époque où une compétition serrée va s'ouvrir entre les Pays du Marché Commun.** Dans ce **marché commun** — tout le monde est d'accord sur ce point — nous perdrons notre indépendance si nous ne consacrons pas toutes nos ressources à moderniser notre Agriculture, nos industries et nos commerces pour les adapter aux besoins des marchés nouveaux, en opérant et en facilitant financièrement les reconversions qui vont s'imposer. Mais comment le Pays supporterait-il ce considérable effort financier (qui conditionne pourtant sa prospérité de demain), si nous continuions à dépenser près de trois milliards par jour en Algérie ?

Continuer ainsi à consacrer l'essentiel de nos ressources dans le gouffre sans fond du budget de la guerre, c'est donc, à coup sûr, provoquer la mévente des produits du sol, l'alignement des salaires sur ceux des Pays étrangers, la perte de tous les avantages sociaux, l'arrêt de nos industries, le chomage et ... les aventures politiques qui en découleraient.

Tout se tient : il n'y a pas de bonne politique dans une mauvaise situation économique et inversement.

J'ai déjà défini sur le plan social et économique mes conceptions. Il est nécessaire de les définir aussi **sur le plan politique.** Je suis avant tout un administrateur ; mais je n'en ai pas moins pour autant des convictions précises :

Ne disposant pas d'appuis financiers extérieurs, je ne pourrai, comme la plupart de mes concurrents, développer plus en détail mon programme dans un journal électoral. Je vous demande de faire en sorte que cette infériorité matérielle ne diminue pas à vos yeux la valeur de ma candidature.

— Je suis pour l'égalité des citoyens, quelles que soient leurs origines, leurs convictions religieuses. Je respecte tous ceux qui sont sincères. **Je suis prêt à les défendre, même s'ils ne partagent pas mes opinions, pour qu'ils soient libres de dire et d'écrire ce qu'ils pensent.** Pour cela, il faut que les Administrations, la Radio en particulier, soient neutres, objectives et indépendantes des Partis.

— Je suis l'adversaire de tous ceux qui pourraient comploter contre nos institutions républicaines, contre nos traditions de liberté que je suis prêt à défendre de toutes mes forces.

Mais il est un autre engagement que vous attendez de moi :

Il faut que celui qui sera investi de votre confiance soit résolu à dénoncer, sans tenir compte des menaces ou des dangers que cette attitude pourrait entraîner, **tous les scandales, toutes les compromissions, tous les trafiquants de la Politique.**

Il faut que le député exerce un **mandat** et non un **métier.**

Je prends à cet effet l'engagement de proposer la supression de l'indemnité parlementaire et d'y substituer le système plus raisonnable des vacations. Le député ne trouvera plus ainsi dans son mandat une situation, mais la seule contrepartie de ses dépenses et du temps passé au Parlement.

Il faut que le Parlement soit une Assemblée d'hommes propres et libres et non une réunion des Conseils d'Administration de grandes banques, de grands journaux ou de quelques professions dont les intérêts doivent passer après et non avant ceux de la Nation.

Je ne relève, pour ma part, d'aucun parti ; je suis pour un rassemblement des forces républicaines du Pays contre toute menace de parti unique ou de fascisme ; je veux être, avant tout, le défenseur des humbles des déshérités et des victimes de l'étatisme. Il faut que les démocrates cessent de se diviser en multiples tendances qui viennent encore ajouter à la confusion de trop nombreux partis. Les groupes et les sous-groupes ne servent qu'à tromper l'électeur. **Il faut en revenir à une classification des élus en trois ou quatre grands partis.** Alors l'électeur y verra plus clair, et les étiquettes auront une signification.

C'est un véritable **CONTRAT** que je vous propose, basé sur les considérations que je viens d'exposer et que je prends le solennel engagement de respecter quoi qu'il arrive.

Electrices, Electeurs,

Les premières mesures que nous propose le gouvernement (réforme judiciaire se traduisant par la supression des Justices de Paix et de certains Tribunaux notamment) démontrent les inconvénients d'un exécutif pouvant agir en dehors de tout contrôle parlementaire. A une Assemblée impuissante et médiocre ne doit pas succéder le règne des théoriciens, bureaucrates et faiseurs de systèmes ignorant les réalités. Il y a urgence à faire entendre les véritables besoins du Pays. Votre élu n'aura pas le loisir de faire un "apprentissage" de plusieurs mois. Il faut qu'il agisse tout de suite et vite pour défendre vos intérêts.

Vous avez donc le droit d'exiger de lui des références personnelles qui garantissent la valeur de sa signature.

Vingt ans d'administration Préfectorale dont deux de Préfet, trois ans de vie politique au sein de l'Assemblée Départementale où j'ai eu l'honneur d'être nommé Vice-Président de la Commission des Finances me permettent, semble-t-il, **de m'adapter immédiatement** à de nouvelles responsabilités ; mais, je l'ai dit plus haut, la compétence ne suffit pas : il faut des hommes **indépendants,** capables de faire preuve de **caractère :** les conditions dans lesquelles j'ai quitté l'administration sont, à cet égard, suffisamment éloquentes. En 1946, j'ai renoncé **volontairement** aux postes élevés que pouvait normalement escompter un Préfet de 36 ans. Je suis parti en protestant (lettre qui fit du bruit à l'époque) contre **"l'incompréhension et l'indifférence des Services Centraux".** C'est je crois, un **titre** qui vaut bien des déclations gratuites. Ma démission était largement commentée et approuvée par la Presse. "*Le Démocrate*" (Radical-Socialiste) de Nantes déclarait :

« Maintenant, un Préfet n'a plus à administrer. On lui demande de faire de la politique. De servir un parti ou une propagande. On trouve malséant qu'il cherche seulement à nourrir, à vêtir, chauffer et laisser travailler dans le calme les populations dont il a charge. M. Escande, Préfet de Loire-Inférieure, vient de démissionner. M. Escande entendait être un Préfet digne de ce nom. Il ne l'a pu. Il s'en va. »

Lors de mon élection au Conseil Général, j'ai été l'objet d'une campagne particulièrement insidieuse et violente. J'y ai répondu par des engagements précis que j'ai respectés strictement : Le 25 Avril dernier, « *La Dépêche* » écrivait :

« Nous n'avions du reste pas tardé à constater que M. PAUL ESCANDE était digne, en tous points d'occuper à l'Assemblée Départementale un siège jadis "réservé" à son père, le toujours regretté sénateur GEORGES ESCANDE. »

Ainsi, vous le voyez, je n'ai pas attendu les événements de Mai 1958 pour protester contre un régime et des méthodes d'administration indignes de notre Pays. **J'ai volontairement abandonné une situation enviable pour avoir le droit de dire certaines vérités.**

Le CONTRAT que je vous propose est donc garanti par des ACTES et non des phrases ou des clichés usés. Ma position politique n'est pas celle d'un ambitieux camouflé derrière UNE ETIQUETTE et qui s'apprêterait à SE servir au lieu de VOUS servir.

Vous prendrez le 23 Novembre une libre décision. Si vous me faites l'honneur de me désigner, j'aurai la fierté de ne rien devoir à l'une quelconque de ces puissances occultes qui, trop longtemps, ont fait et défait les gouvernements.

Je ne dépendrai que de vous. Je n'aurai de comptes à rendre qu'à vous.

Vive l'Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot ! Vive la République !

PAUL ESCANDE

Directeur Commercial — Propriétaire à Fumel
Préfet en disponibilité sur sa demande
Vice-Président de la Commission des Finances du Conseil Général
Candidat indépendant
Pour l'Union des Républicains de Gauche

Mon suppléant, M. Roger ROQUES, Professeur de Cours Agricoles, Officier d'Académie, Chevalier du Mérite Agricole, Conseiller Général de Castillonnès, jouit, au Conseil Général, comme dans son canton, de l'estime de tous. Son mandat lui a été renouvelé — sans concurrent au deuxième tour — lors des dernières élections cantonales.

Il est, au Conseil Général, le porte-parole des INTÉRÊTS AGRICOLES, connaissant parfaitement, en raison de ses fonctions qu'il exerce depuis 30 années dans le Département, les conditions d'existence et les besoins de nos Agriculteurs. Sur le plan politique, il partage sans réserve, depuis toujours, mes conceptions. Il n'appartient à aucun parti politique.

FUMEL. — IMP. DELRIEU